

Fiche n°2 - Journées d'accueil et prérentrée

Les fonctionnaires stagiaires du second degré nouvellement nommés, en prolongation ou renouvellement de stage, ainsi que les personnels titulaires en reconversion professionnelle en année probatoire de pré-détachement, sont invités à participer aux journées d'accueil.

En raison des conditions sanitaires liées à la Covid 19, ces journées d'accueil seront organisées cette année sous une forme hybride. Les journées en présentiel se dérouleront **les 26 et 27 août 2020**. Les fonctionnaires stagiaires seront invités par ailleurs à suivre un parcours en distanciel.

Ces journées sont destinées à préparer l'entrée dans le métier et dans la formation : entrée dans l'établissement, entrée dans la classe, entrée dans les apprentissages et dans l'appropriation des missions.

Des précisions importantes sur le déroulement de ces journées (modalités, horaires, lieux, etc.) seront disponibles sur le site internet de la Délégation Académique à la Formation des personnels de l'Education Nationale (DAFPEN), ainsi que sur le site internet de l'INSPE. Il appartiendra aux stagiaires et titulaires concernés d'en prendre impérativement connaissance aux adresses suivantes : <http://www.ac-bordeaux.fr/pid32660/dafpen.html> et www.inspe-aquitaine.fr.

Les fonctionnaires stagiaires, ainsi que les personnels titulaires en reconversion professionnelle en année probatoire de pré-détachement, effectueront leur pré-rentrée **le 31 août 2020** dans leur établissement de stage.